

Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation

RNCP37546 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22604
Code(s) ROME	I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

55 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 45 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former

Liste complète des 55 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37546-technicien-d-intervention-en-froid-commercial-et-climatisation/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation, assure la maintenance préventive et corrective ainsi que l'optimisation énergétique des installations de froid commercial complexes et centralisées, tels que centrales frigorifiques, installations CO2 en cascade ou en booster, groupe de froid à circuit secondaire de refroidissement pour les grandes et moyennes surfaces de ventes et les petits process industriels.

ACTIVITÉS VISÉES

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées, pompe à chaleur de petite puissance et climatisation réversible.

Il travaille souvent seul et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Le technicien exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier de l'installation et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé (GTC), s'il existe.

Il est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions. Il peut être soumis à des contraintes horaires et des astreintes particulières.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, manutention, travail en hauteur, travail à des températures basses, utilisation de postes à souder.

Concernant les fluides frigorigènes, il est exposé aux dangers liés à leur utilisation, en particulier, le CO₂ pour les risques d'anoxie et certains fluides inflammables tels que les hydrocarbures et les fluides à très faibles impacts pour l'environnement. Enfin il manipule des équipements qui présentent des risques dus à de fortes pressions.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan de prévention, des règles sur la protection de l'environnement concernant les fluides frigorigènes et de la réglementation des équipements sous pression.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiée aux applications du froid

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées

Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

Blocs de compétences

RNCP37546BC01 — Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 02 h 30 min

En atelier, tous les candidats en simultanée en présence du jury : À partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la mise en service d'un système frigorifique mono étagé de type monoposte. Le système frigorifique doit être chargé à l'azote, le coffret électrique est opérationnel. Sur ce type de système, le candidat effectue :

- La mise en service.
- Le contrôle de bon fonctionnement du système.
- La rédaction des documents afférents à la mise en service : carte machine, fiche d'intervention, fiche de relevé, procès-verbaux et bon de travail.
- La mise à disposition du système au jury

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 10 min

Cette production écrite est un document portant sur un système frigorifique mono-étagé de type monoposte que le candidat a installé durant son parcours de formation ou son parcours professionnel. Ce document de deux à quatre pages comprend des photos de l'installation. Le jury interroge le candidat sur :

- la présentation par le candidat du type de système concerné,
- comment le candidat a préparé et réalisé son installation,
- la description des opérations effectuées par le candidat.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 40 min

RNCP37546BC02 — Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiée aux applications du froid

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 45 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties.

Partie 1 : Maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte ou de climatisation

A partir de consignes, le candidat réalise la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte ou de climatisation. Cette mise en situation est réalisée sur des équipements opérationnels, elle comprend une manipulation de fluide frigorigène. Cette partie est organisée pour 7 candidats au maximum en simultané. Elle se déroule en deux phases :

- Phase 1 (02 h 00 min) en atelier et en présence du jury : Sur un système frigorifique tiré au sort et à partir de renseignements décrivant un dysfonctionnement, le candidat diagnostique, répare et remet en service l'installation. A l'issue du dépannage, le candidat restitue le système frigorifique au jury qui joue le rôle du client.
- Phase 2 (0 h 15 min) en salle, en présence d'un surveillant : Le candidat rédige les documents afférents à l'intervention.

Partie 2 : Etudes de cas Durée 1h30, tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise deux études de cas portant sur les interventions professionnelles suivantes :

- le paramétrage d'un régulateur dédié aux applications du froid ; À partir de documents «constructeurs», le candidat vérifie et propose le paramétrage d'un régulateur dédié aux applications du froid.
- la maintenance préventive des systèmes frigorifiques mono-étagés ; À partir de schémas et de nomenclatures, le candidat propose une solution d'intervention ou de modification dans le cadre de la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 45 min

RNCP37546BC03 — Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 15 min

Tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant : A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude de cas portant sur la maintenance conditionnelle et prévisionnelle.

À partir de schémas et de nomenclatures, le candidat propose une solution d'intervention ou de modification dans le cadre de la maintenance d'une installation frigorifique de froid commercial complexe et centralisée.

Entretien technique : 00 h 15 min

L'entretien technique porte sur les connaissances et savoir-faire à mettre en œuvre lors d'une maintenance systématique d'installation de froid commercial complexe et centralisée.

Le candidat répond aux questions du jury auprès d'une installation de froid commercial complexe et centralisée afin d'illustrer ses propos.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

RNCP37546BC04 — Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées

Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 15 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties.

Partie 1 : Etude de cas (01 h 00 min), tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude de cas portant sur le diagnostic d'un dysfonctionnement issu des données d'un système de gestion technique centralisée (GTC) d'une installation de froid commercial complexe et centralisée.

Partie 2 : Maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisée

A partir de consignes, le candidat réalise la maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisé. Cette mise en situation est réalisée sur des équipements opérationnels, elle comprend une manipulation de fluide frigorigène. Cette partie est organisée pour 5 candidats au maximum en simultané. Elle se déroule en deux phases :

- Phase 1, durée 2 h, en atelier et en présence du jury : Sur une installation tirée au sort et à partir de renseignements décrivant un dysfonctionnement, le candidat diagnostique, répare et remet en service l'installation. A l'issue du dépannage, le candidat restitue l'installation frigorifique au jury qui joue le rôle du client.
- Phase 2, durée 15 min, en salle, en présence d'un surveillant : Le candidat rédige les documents afférents à l'intervention.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 15 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le froid commercial : maintien de la chaîne du froid dans leur point de vente

Le froid semi-industriel : stockage des denrées et petit process industriels

Les installations frigorifiques des cuisines professionnelles pour la restauration et l'hôtellerie

La climatisation de confort pour des activités de construction, d'installation, de maintenance et d'exploitation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Frigoriste

Agent technicien en froid et climatisation

Conducteur d'installations frigorifiques

Dépanneur en installations de froid et climatisation

Technicien en froid et climatisation

Technicien frigoriste

Technicien d'intervention en froid et climatisation

Technicien de maintenance en froid et climatisation

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Un titre d'habilitation électrique, conformément à l'arrêté du 26 avril 2012 prévue à l'article R4544-9 et R4544-10

du code du travail, est attribué par l'employeur pour les activités où le risque électrique est présent.

Le technicien manipule des fluides frigorigènes dans le respect de l'environnement, pour cela il est titulaire d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie I, conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 950
Jugés difficiles à recruter	81 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 600 €
Selon la branche	6 000 € – 7 908 €
Prise en charge	Branches concernées
7 600 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 908 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 800 €	CPNEFP de la branche du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/08/2024
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2016	319	0	79 %	68 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP218

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39437

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP218

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37546/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	50 %
Période	11/2023 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	30 035 €
Coût moyen par dossier	7 509 €
Durée moyenne	682 h
Période	09/2023 – 07/2024
France Travail	61 %
France compétences	39 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.